

Comment fonctionne le SOREFS

ÉTAPE 1

L'étudiante ou l'étudiant achète une copie papier d'un manuel scolaire. Il apporte ensuite la facture et le manuel au bureau des services aux étudiantes et étudiants handicapés ou à la bibliothèque de son établissement et demande à obtenir ce document en format de substitution. Pour être admissible, il doit :

- satisfaire les conditions d'admissibilité relatives aux déficiences perceptuelles;
- signer une entente qui confirme que la copie électronique du manuel ne sera utilisée que pour ses études, et qu'elle ne sera ni copiée, ni partagée.

ÉTAPE 2

Le collège ou l'université vérifie dans la base de données du SOREFS si le manuel est disponible. Si c'est le cas, le document peut être téléchargé immédiatement ou envoyé à l'établissement. Dans le cas contraire, le SOREFS demande une version numérique à l'éditeur.

ÉTAPE 3

Le manuel est converti en un format de substitution adéquat, et l'étudiante ou l'étudiant est avisé par courriel lorsque le document est prêt.

Sécurité et droit d'auteur

L'Ontario prend la sécurité et le droit d'auteur au sérieux. C'est pourquoi le SOREFS utilise le plus haut niveau de sécurité qui soit pour veiller à la protection des documents transférés et conservés dans la base de données, c'est-à-dire le même niveau que celui utilisé par les institutions financières. Tous les documents numériques sont stockés de façon sécuritaire sur les serveurs du gouvernement.

Au Canadian Publishers' Council, nous sommes heureux de faire partie du SOREFS. Nous avons pour but commun de veiller à ce que les étudiantes et étudiants ayant une déficience perceptuelle puissent rapidement accéder à des manuels scolaires dans un format de substitution. Le SOREFS a su mettre en place un programme qui protège la propriété intellectuelle tout en collaborant avec les éditeurs pour assurer un transfert rapide du contenu dont ont besoin les étudiantes et étudiants.

Colleen M. O'Neill, directrice générale, groupes de l'enseignement supérieur et du commerce, Canadian Publishers' Council

Le SOREFS offre des services de transcription aux étudiantes et étudiants de l'Ontario ayant une déficience perceptuelle depuis 1982 dans le cadre d'un partenariat entre les ministères de l'Éducation et de la Formation et des Collèges et Universités de l'Ontario.

Pour en savoir plus ou pour participer au SOREFS :

AERO@alternativeresources.ca

519 759-2522

www.alternativeresources.ca

SOREFS

SERVICE ONTARIEN DE RESSOURCES
ÉDUCATIVES EN FORMAT DE SUBSTITUTION



POUR LES ÉDITEURS

Les manuels scolaires sont essentiels à la réussite des étudiantes et étudiants. Pour la majorité d'entre eux, se les procurer se résume à un achat en librairie, mais pour ceux et celles ayant une déficience perceptuelle qui doivent obtenir leur manuel dans un autre format, beaucoup plus d'efforts doivent être déployés.

Le SOREFS facilite la tâche à tout le monde. En effet, ce service aide les étudiantes et étudiants à obtenir leurs manuels scolaires dans le format de substitution dont ils ont besoin, et ce, plus rapidement et dans une meilleure qualité que jamais auparavant.

Le SOREFS a grandement contribué à ma réussite. Il m'a notamment permis d'obtenir mes manuels rapidement au cours du dernier semestre. J'ai ainsi pu me préparer à réussir. Les fichiers mp3 me permettent de miser sur l'une de mes forces. Comme j'ai une excellente mémoire verbale, le fait d'entendre le contenu des manuels m'aide à compenser mes faiblesses et à me concentrer sur mes points forts.

Alex, Université McMaster

Qu'est-ce que le SOREFS?

Le SOREFS est un service en ligne sécuritaire qui offre des manuels scolaires en format de substitution. Par exemple, les étudiantes et étudiants aveugles ou qui ont une basse vision peuvent faire convertir le contenu de leurs manuels en braille, en gros caractères ou en fichier audio numérique. Si un document n'est pas disponible, le SOREFS communique avec vous, l'éditeur, pour simplifier le processus et offrir ce document à l'étudiante ou à l'étudiant dans le format qui lui convient.

Vous pouvez aider

L'Ontario vous invite à participer à cet important service.

En tant qu'éditeurs canadiens pour l'enseignement supérieur, nous sommes heureux et privilégiés de jouer un rôle actif dans le SOREFS. L'offre d'un excellent service pour tous les étudiants continue d'être une priorité pour McGraw-Hill Ryerson, et cette initiative nous permet d'améliorer et d'harmoniser nos stratégies et priorités numériques dans un environnement efficace, rentable et sécuritaire.

Kim Brewster, éditrice, Enseignement supérieur
McGraw-Hill Ryerson Ltd.

Pourquoi participer?

Il y a de nombreuses bonnes raisons de participer au SOREFS.

- La participation au SOREFS est gratuite pour les éditeurs.
- Le SOREFS est facile à utiliser et n'aura que peu d'effets sur vos processus opérationnels actuels.
- Le Service offre un point unique d'accès aux éditeurs. Tous les établissements d'enseignement postsecondaire publics de l'Ontario peuvent utiliser ce point d'accès et n'ont donc pas à communiquer avec les éditeurs chacun de leur côté pour demander un même document dans un format particulier. Vous économisez ainsi temps et argent.
- Le SOREFS est un environnement de TI sécuritaire pour le stockage à long terme de documents numériques et garantit la traçabilité de ceux-ci.
- Votre participation aidera à améliorer le service à la clientèle, puisque les étudiantes et étudiants pourront obtenir plus rapidement que jamais leurs manuels scolaires dans des formats de substitution adéquats et de grande qualité.